

Image not found or type unknown



Comment faire intervenir la caution

Par **warnier**, le **03/12/2009** à **18:41**

Bonjour,
mes locataires ne paient plus leurs loyers depuis 6 mois
le soeur de ma locataire s'est portée caution pour le paiement des loyers
quelles sont les démarches à effectuer pour l'obliger à payer
merci

Par **Marion2**, le **03/12/2009** à **20:08**

Bonsoir,

Tout d'abord envoyer un courrier recommandé AR aux locataires en leur réclamant les loyers impayés et fixer une date butoir.

Si aucune nouvelle passée cette date, envoyer un courrier recommandé AR à la personne s'étant portée caution, avec le détail des impayés, et en lui fixant également une date butoir pour régler cette dette sous peine de saisir le tribunal.